

Confluences Méditerranée

n° 35 – Automne 2000

Euro-Méditerranée : un projet à réinventer

Les différentes contributions de ce numéro nous montrent combien le processus de partenariat euro-méditerranéen initié il y a cinq ans à Barcelone est en panne. Robert Bistolfi dans son article évoque une « entreprise virtuelle ». Le partenariat apparaît comme un vaste théâtre d'ombres, un dialogue de façade qui, comme le dialogue euro-arabe des années 70 risque de se perdre dans les sables (Thierry Fabre).

Les flux d'investissements privés n'ont pas répondu aux attentes du sud de la Méditerranée. Depuis cinq ans les taux d'investissement n'ont pas augmenté significativement et sont souvent restés à leur niveau antérieur (de l'ordre de 22% contre 30% observés en Asie). Or le projet d'une zone de libre-échange ne peut être bénéfique pour les économies maghrébines que si un accroissement significatif d'investissements directs étrangers se produit (Gérard Kébabdjian). En matière sociale, les réalisations sont quasiment nulles. En substance « *on ne se soucie guère d'intervenir sur les causes économiques qui engendrent les déséquilibres sociaux, aussi parce que l'on ne veut pas mettre en discussion l'approche libérale des politiques économiques suivies jusqu'ici* » (Andréa Amato). On a cru en 1995, que les accords d'Oslo de 1993 allaient ouvrir la voie au règlement du conflit israélo-arabe. Or à travers le processus de paix, ce sont les États-Unis qui demeurent les seuls garants de la sécurité au Moyen-Orient (Bernard Ravenel). Par ailleurs, l'idée initiale à Barcelone était de créer une véritable organisation de sécurité collective euro-méditerranéenne qui aurait structuré juridiquement et politiquement cet espace en construction. Or, au bout du compte « *les contentieux persistants, voire aggravés de ces dernières années entre différents États méditerranéens grèvent de tout leur poids historique et politique l'émergence d'une telle institution de sécurité* » (Jean-François Daguzan).

D'autres papiers abordent les domaines touchant l'euro-méditerranéen, tels que la culture, les droits de l'homme et la citoyenneté. À signaler également deux articles, l'un sur la politique de privatisation en Tunisie (Fathi Chamkhi) et l'autre sur les relations algéro-européennes (Smaïl Goumeziane). Le numéro se conclut par un entretien avec Hubert Védrine, dont l'optimisme tranche avec les contributions des uns et des autres.

Editions l'Harmattan
5/7, rue de l'Ecole Polytechnique
75005-Paris

Comprendre

n°1, Revue de philosophie et de sciences sociales

Les identités culturelles

Dans le champ des revues de sciences humaines et sociales, vient de naître *Comprendre*, revue annuelle et thématique qui pose le pari « d'articuler l'apport de compétences savantes issues de la philosophie et des sciences sociales, aux grands dossiers à travers lesquels le monde contemporain prend conscience de lui-même ». Considérant que le recours aux spécialistes est la meilleure manière de traiter des questions, cette publication s'adresse à un public large afin de mettre les acquis de la recherche au service du débat public. Trois cent pages, coordonnées par la rédaction et un spécialiste (ici Will Kymlicka, philosophe canadien) exposent selon une architecture ternaire l'ensemble du dossier : la partie *Figures* rassemble la matière, tandis que les points de vue s'expriment dans la division *Débat* et que les propositions constituent le chapitre *Perspectives*. Une bibliographie dénote de la difficile mais possible conciliation entre le travail savant et son accessibilité. Quinze textes établis avec l'éditeur invité composent ce numéro consacré aux identités culturelles. L'irruption ou la réactivation des identités culturelles un peu partout dans le monde pousse à essayer de comprendre les identités à partir des différents lieux d'énonciation. Le débat sur les identités est parti du monde nord-américain. La faille des grands systèmes d'explication du monde laisse place à une alternative déconcertante : en 1990, Huntington prédit que le choc des cultures (ou « clash » des civilisations) est la future forme de conflits. Face à cette prophétie et au regard de la pluralité des cultures qui composent les sociétés contemporaines s'est développée la réplique du relativisme culturel. La philosophie politique actuelle marquée par la genèse et les conditions de l'État démocratique se pose une question centrale : la reconnaissance des identités entraîne-t-elle le relativisme culturel et diminue-t-elle les chances d'un consensus autour de valeurs communes ? La discussion s'est enracinée dans les préoccupations éthiques et politiques portées par un foisonnement d'études académiques sur les minorités ethniques, les rapports entre individu et communauté, la controverse libéralisme ou communautarisme. Cette livraison en rend compte dans des articles sur le monde anglo-américain, sur l'Europe, sur les Antilles, le Maghreb, l'Afrique Noire. L'effort évident de sortir de la sphère euro-américaine laisse espérer que les prochains numéros (sur le lien familial et sur les hommes politiques) parviendront à traiter de questions essentielles mais différenciées selon les contextes, dans la pluralité de leurs expressions.

PUF - Revues, 14, Av du Bois de l'Epine
BP. 90, 91003 Evry Cedex

REMALDn° 21 – 2000, *Collection Thèmes actuels - L'économie marocaine : vers quelle insertion internationale ?*

Pour des pays, comme le Maroc, qui ont choisi de longue date l'insertion internationale active de leur économie, les résultats obtenus et la nouvelle conjoncture économique internationale imposent une réflexion approfondie sur la signification de cette insertion en terme d'impact socio-économique et de modalités pour une meilleure insertion dans l'économie mondiale. Ce sont là les axes autour desquels s'articulent les communications présentées dans ce numéro de la revue REMALD et qui constituent le compte rendu de la journée d'étude organisée par le Groupe de Recherche et d'Etude sur la Mondialisation et le Développement (GREMOD). Le Maroc a choisi dès l'indépendance une insertion dans l'économie internationale mettant en avant l'impact positif de cette politique sur la croissance de l'économie et le bien être social. Or, comme le constatent les communications, les résultats de ce choix sont loin de confirmer ces attentes, malgré un taux d'ouverture élevé de l'économie marocaine et une politique favorable à l'investissement étranger.

Par ailleurs les changements technologiques qui se sont accélérés ces dernières décennies ne cessent de remettre en cause les avantages comparés basés sur les bas salaires. Les évolutions de la robotisation et des technologies de l'information limitent la tendance à la délocalisation de certaines industries et poussent même à la relocalisation de certaines activités industrielles vers le Nord.

Enfin la tendance à la régionalisation des économies, en réponse à la mondialisation, modifie en profondeur les règles de la concurrence. L'intégration régionale devient ainsi une condition incontournable pour une meilleure insertion dans l'économie internationale.

Ce sont là les nouvelles exigences de la conjoncture économique internationale qui doivent être prises en considération pour définir les fondements d'une intégration à l'économie internationale. Cela suppose d'une part une plus grande homogénéité de l'économie au niveau national et une meilleure articulation avec l'économie internationale avec une plus forte intégration au niveau régional qui reste à définir.

3, rue Al Achaâri, Bab Marrakech, Agdal,
Rabat, B.P. 2069, Rabat, 10104 Maroc